

**Programme d'évaluation de la 1^e année du
Baccalauréat universitaire ès Sciences
en sciences pharmaceutiques
Année académique 2022/2023**

Evaluations obligatoires	Crédits ECTS
Bases de la biologie cellulaire et biologie cellulaire végétale	2
Biochimie	7.5
Chimie générale et analytique I	8
Chimie générale et analytique II et Approfondissements en chimie analytique	7.5
Chimie organique	6
Diversité du vivant : botanique	6
Introduction à l'informatique et bureautique	1
Mathématiques générales I	3.5
Physique générale pour pharmacie	6.5
Capsule médicament et société I	6
Sciences pharmaceutiques	6

Evaluation : moyenne pondérée par les crédits ECTS des évaluations

Réussite : - moyenne pondérée $\geq 4,0$
- pas de note égale à 1,0

Selon le Règlement d'études de la 1^e année du Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques approuvé par la Direction de l'UNIL le 22 juin 2021.